



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

L'AIIPC soutient l'utilisation du titre « docteur » par les infirmières et infirmiers praticiens

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE), CANADA, le 5 juillet 2024

[/EINPresswire.com/](https://einpresswire.com/) -- L'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC) annonce son soutien aux infirmières et infirmiers praticiens (IP) qui ont obtenu un doctorat, comme un doctorat en pratique infirmière (DNP) ou un Ph. D., afin qu'ils puissent utiliser le titre « docteur » en pratique clinique. Cet appui souligne l'engagement de l'AIIPC à reconnaître les réalisations universitaires et l'expertise des IP dans le domaine des soins de santé.

« Bien que certains organismes de réglementation réservent l'utilisation du titre "docteur" aux médecins, l'AIIPC estime qu'il est essentiel de reconnaître les réalisations universitaires avancées des IP titulaires d'un doctorat », a déclaré la Dre Laura Housden, présidente de l'AIIPC. « Ces IP se sont engagés à approfondir leurs connaissances et leurs compétences en soins infirmiers et en santé, et devraient pouvoir utiliser le titre "docteur" pour refléter leur accomplissement professionnel. »

Conformément à son plaidoyer, l'AIIPC demande aux organismes de réglementation provinciaux et territoriaux de moderniser leurs politiques afin de soutenir les IP dans l'utilisation de ces titres, reflétant ainsi les pratiques contemporaines en soins de santé et reconnaissant divers doctorats professionnels au-delà des Ph. D. traditionnels. L'utilisation du titre « docteur » par les IP titulaires d'un doctorat reconnaît leur excellence universitaire et met en valeur le niveau avancé des soins qu'ils offrent. L'AIIPC souligne l'importance de la transparence dans les interactions professionnelles, où les IP sont encouragés à s'identifier comme infirmières et infirmiers praticiens lorsqu'ils utilisent le titre « docteur ».



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

Historiquement, le terme « docteur » a d'abord été attribué aux universitaires. Il n'a jamais été un titre détenu uniquement par les médecins. Comme l'indique l'article de Abdul-Fattah A. Asfour et James P. Winter, le Ph. D. est le plus haut diplôme d'études supérieures décerné par les universités. Les professionnels de la santé reçoivent des diplômes de premier cycle en médecine. Il s'agit d'un diplôme professionnel et non véritablement d'un doctorat (2018).

Il est essentiel que les IP qui utilisent le titre « docteur » s'identifient comme infirmières ou infirmiers praticiens dans toutes leurs interactions professionnelles. La transparence est indispensable pour maintenir la confiance des patients et éviter toute confusion possible quant au rôle et à la réglementation de l'infirmière ou de l'infirmier praticien. Par conséquent, lorsqu'ils utilisent le titre « docteur », les IP devraient toujours inclure leur désignation d'infirmière ou d'infirmier praticien dans leurs communications écrites et verbales (p. ex., Dr John Smith, IP, ou « Je suis le Dr John Smith, infirmier praticien »).

En résumé, l'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada :

1. Soutient l'utilisation du titre « docteur » par les IP qui ont obtenu un doctorat.
2. Encourage les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux à moderniser leur libellé afin de soutenir les IP dans l'utilisation de ces titres.
3. Souligne l'importance pour les IP de s'identifier clairement comme infirmières ou infirmiers praticiens dans tous les milieux professionnels.
4. Encourage et soutient la formation continue et le perfectionnement professionnel des infirmières, infirmiers et IP afin d'améliorer davantage la qualité des soins aux patients.



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

Références :

Asfour, A.-F. A., & Winter, J. P. (2018). Whom should we really call a "doctor"? *Canadian Medical Association Journal*, 190(21), E660–E660. <https://doi.org/10.1503/cmaj.69212>

Collier, R. (2016). Who is entitled to the title of "doctor"? *Canadian Medical Association Journal*, 188(13), E305–E305. <https://doi.org/10.1503/cmaj.109-5303>

À propos de l'AIIPC

L'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC) est la voix nationale des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, représentant la profession dans chaque province et territoire. L'AIIPC plaide en faveur de politiques, de formations et de milieux de pratique fondés sur des données probantes afin de permettre aux infirmières praticiennes et aux infirmiers praticiens d'offrir des soins accessibles et de grande qualité à l'ensemble de la population canadienne.

Contact pour les médias

Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada

communications@npac-aiipc.org

604-417-0442